



PREREQUIS/PUBLIC

- Comprendre les instructions de sécurité.
- Personnel non électricien devant réaliser des manœuvres sur des installations électriques.



DUREE

14 heures



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, explication du formateur, mise en situation.
- Matériel : matériels et outillages électriques, EPI.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.
- Intervenant : technicien électrotechnicien.



MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- Quizz théorie.
- Quizz pratique.
- Questionnaire de satisfaction.



OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique.
- Exécuter en sécurité des manœuvres sur des appareillages électriques en haute tension (HE Manœuvre HTA).
- Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.



PROGRAMME

1) Module TRONC COMMUN N°1

- Les grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.).
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (électrisation, électrocution, brûlure).
- Les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et donner leurs limites.

- Le principe d'une habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

2) Module HE Manœuvre (HTA)

- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les limites de l'habilitation « HE Manœuvre » (autorisation et interdits, etc.).
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation.



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 12 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : voir planning inter.



TARIF

Nous consulter.



ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.



TAUX DE REUSSITE

99%



TAUX DE SATISFACTION

98%